

GUICHET CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Un nouvel outil à votre disposition !

Trouver une photo du village, préparer un plan d'accès pour ses invités, rassembler les informations nécessaires pour planifier des transformations ... le nouveau guichet cartographique communal offre à chacun une large palette de prestations !

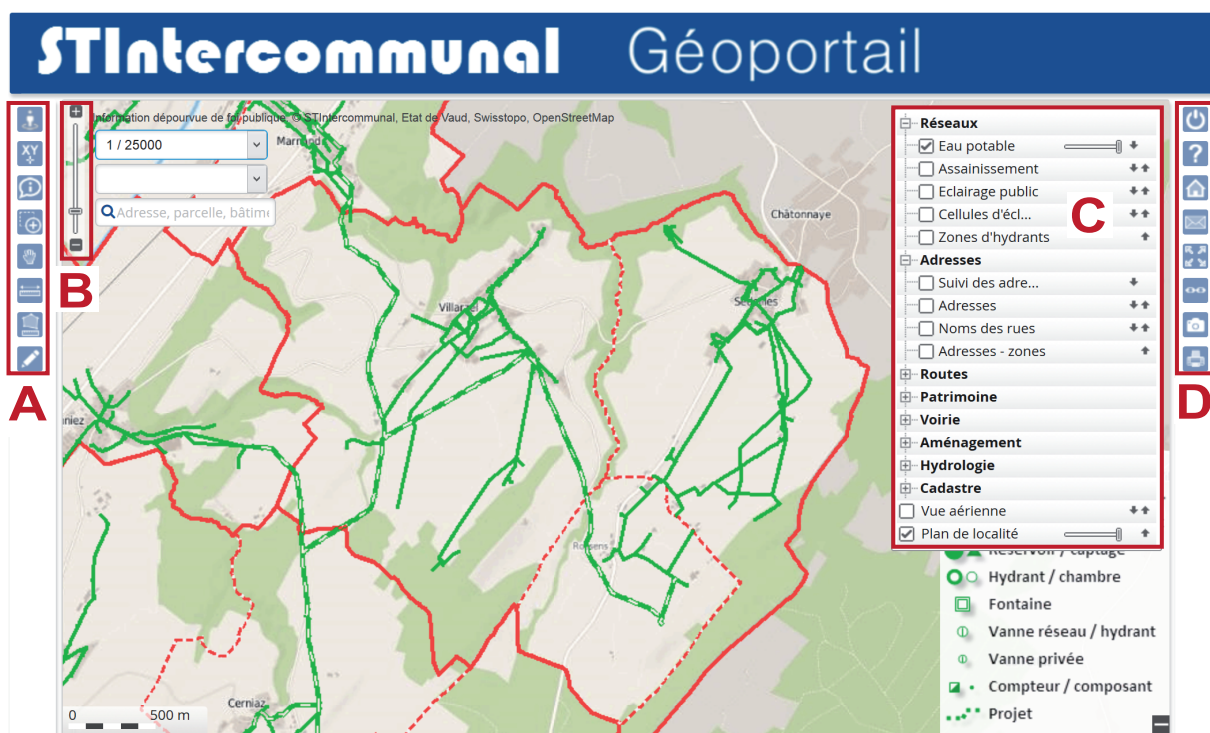
Conçu prioritairement pour assurer la gestion et la planification des réseaux communaux (eau potable, hydrantes, eau agricole, épuration, éclairage public), cette base de données rassemble des informations extrêmement précises sur nos infrastructures. Pour l'entretien, il est ainsi possible de vérifier depuis le terrain l'emplacement et la profondeur d'une conduite. Pour la planification des investissements, le type ou l'âge des canalisations permettront d'établir des priorités et d'organiser les travaux pour améliorer simultanément différents réseaux.

Les propriétaires et les professionnels apprécieront d'accéder librement aux données nécessaires pour préparer une demande de permis de construire ou pour vérifier sur un chantier les caractéristiques d'une canalisation. L'administration devait jusqu'ici préparer des copies des plans ou en faire préparer un extrait par notre bureau conseil. Ce guichet offre donc un réel gain de temps et d'argent pour les utilisateurs et constitue une simplification administrative pour la commune.

N'hésitez pas à vous approprier cet outil et à nous faire part de votre expérience !

Bonne découverte !

Alain Renaud, vice-syndic, responsable des infrastructures



Premiers pas : trouvez votre maison en 3 clics !

1. Une fois connecté à internet, tapez l'adresse geo.stilv.ch dans votre navigateur.
2. Cliquez à gauche de l'écran sur l'outil de zoom : 
3. Avec votre souris, tracez un carré autour de votre maison (cliquez à un coin, glissez et relâchez le bouton de la souris au coin opposé). Recommencez l'opération pour vous rapprocher encore... vous y êtes ?

Ajoutez des informations en cliquant dans la liste ou imprimez votre carte selon les indications de la page suivante !